

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(16\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin au préfet de la Nièvre, 21 mai 1875](#)

Jean-Baptiste André Godin au préfet de la Nièvre, 21 mai 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[21 mai 1875](#)

Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire[Sazerac de Forge, Henry \(1841-1911\)](#)

Lieu de destinationNevers (Nièvre)

Description

RésuméSur la recherche de minerais dans la Nièvre. Godin rappelle au préfet qu'il lui avait écrit le 16 avril précédent au sujet de l'acquisition d'un terrain appartenant à l'État sur la route n° 77 bis près de Cervon, et que le prix proposé avait été accepté par l'administration. Il lui demande de presser la solution de l'affaire.

Notes

- Destinataire : Henry Sazerac de Forge est préfet de la Nièvre de juillet 1873 à octobre 1875.
- La lettre est signée « Godin | Député de l'Aisne | 28 des Réservoirs | Versailles ».

Mots-clés

[Information](#)

Lieux cités [Cervon \(Nièvre\)](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (16)

Collation 2 p. (188r, 189r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Nérac le 21 Mai 1878

À Monsieur le Préfet du
Département de la Gironde.

Monsieur le Préfet,

J'ai eu l'honneur de vous adresser, le 16 du mois d'Avril dernier, une demande concernant l'acquisition d'un terrain appartenant à l'Etat sur la route N° 44 près de Lamoignon.

J'eus la satisfaction de voir présentée à ma signature quelques jours après l'acceptation du plan fixé pour ce terrain par l'administration.

Je me doute donc bien que votre prompt solution serait donnée à cette petite affaire. Bien respectueusement, Monsieur le Préfet, me suis honoré depuis concernant la ratification.

définitive du traité à intervenir.

Comme j'ai établi dans le pays
des personnes préposées au travail que
j'ai entrepris, il m'importe beaucoup
de savoir si je puis espérer une
sélection favorable à la demande
que je vous ai adressée.

Vous, Monsieur le Préfet,
êtes assez bon pour m'en instruire,
et agréé je vous prie l'assurance
de ma parfaite considération.

Godin

Député de l'Aisne
24 rue des Récollets
Paris.